

§ II- LETTRES, N°447

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°305

A LA SOCIÉTÉ DE ST VINCENT DE PAUL, N°2

Reçue le 20 avril 1888

Monsieur le Président général et cher Confrère,

J'ai su par mon prédécesseur à Nérac, M. Loyer, contrôleur des contributions directes, que vous vous intéressiez vivement à l'établissement probable d'une conférence de St Vincent de Paul à Nérac; je crois donc, Monsieur et cher Confrère, causer à votre cœur une joie véritable en vous annonçant qu'une conférence a été établie ici le 7 avril dernier sous la présidence d'honneur de notre excellent curé et de MM. les vicaires de la Paroisse. Si j'en juge par les apparences, cette nouvelle fille de St Vincent de Paul me semble destinée à voir de beaux jours, car elle a été instituée sous l'action immédiate de l'autorité ecclésiastique et nous sommes en tout petit nombre. Sept membres seulement forment notre Société, mais tous bien décidés à vivre et à travailler quand même, avec l'aide de Dieu et les prières de la Vierge Immaculée et de notre saint Patron. Notre première séance a eu lieu hier dimanche, à la sortie des vêpres, nous avons peu de choses à faire, mais nous nous sommes occupés des familles que nous pourrions aller visiter dans la semaine pour juger si elles étaient dignes d'être patronnées et dimanche prochain ces familles seront réparties entre chacun de nous. D'après vos conseils insérés au bulletin, Monsieur et cher Confrère, nous avons adopté à l'unanimité la récitation à l'ave Maria au commencement de la séance. Nous avons senti la nécessité de nous mettre sous la protection spéciale de celle qui peut tout auprès de Dieu. Des confrères nous ont fait espérer de nouveaux membres pour plus tard, mais la conférence est bien décidée à rester peu



nombreuse plutôt que d'admettre dans son sein des membres qui ne rempliraient pas positivement les conditions d'admission posées par le règlement général.

Présenté en 1853 au sein de la Société par M. Leyer, mon prédécesseur et mon ami, j'ai fait successivement partie comme simple membre des conférences de Bordeaux, de Privas et de Pau où j'étais il y a un mois. A peine arrivé ici, j'ai eu le plaisir de voir une conférence s'organiser. M. Leyer avait jeté la bonne semence, et moi, venu à la 11^e heure, je viens faire la moisson. Chacun de nos confrères de Nérac ayant pour divers motifs refusé la présidence la conférence, en considération de la connaissance que je pouvais avoir des usages de notre chère société, et aussi dans l'espoir d'attirer dans son sein quelques jeunes gens, m'a fait le trop grand mais aussi bien lourd honneur de me nommer son président.

C'est à ce titre, Monsieur et cher Confrère, que je viens aujourd'hui vous donner avis de cette nouvelle soeur qui vous est née à Nérac et c'est à ce titre aussi que je vous demande pardon de vous occuper si longtemps de nous.

Encore bien jeune, bien faible, bien inexpérimenté, me permettez vous, Monsieur et cher Confrère, de réclamer pour toute la Conférence et pour moi en particulier le secours des bonnes prières du Conseil Général et d'excellents conseils comme vous savez en donner et comme j'en ai tant besoin. Vos lettres ne me seront pas nouvelles, Monsieur le Président Général, car un de mes frères est président de la Conférence de Cadillac (près de Bordeaux) et il m'a communiqué souvent vos lettres si bienveillantes.

Le désir ardent de la Conférence, serait de recevoir son agrégation avant la fête de N.S. Patron; mais nous craignons que ce terme ne soit trop rapproché; seriez vous assez bon pour nous faire connaître si nous pouvons espérer de voir nos désirs se réaliser. D'ici là nous vous enverrions par l'intermédiaire du Conseil Central de Bordeaux l'exposé modeste de nos travaux et le résultat de nos efforts.

Veuillez agréer, Monsieur le Président Général et bien cher Confrère, l'assurance de mes sentiments de respect et d'affection cordiale en N.S.J.C. et S. Vincent de Paul.

signé : Lataste

Contrôleur des contributions directes à Nérac
(L. et Garonne)



P.S. Je profite de cette occasion, Monsieur, pour vous prier de nous adresser désormais le bulletin de la Société dont je vous envoie le prix, veuillez l'adresser à M. Detrois, Econome de l'hospice de Nérac et trésorier de notre conférence.

Veillez en même temps avoir la bonté de rectifier la bande du journal qui m'est adressé et dont voici la copie

M. Lataste, employé aux contributions. Pau.

Cette adresse doit être désormais :

M. Lataste contrôleur des contributions directes
Nérac.
(Lot et Garonne)



Copie faite d'après une autre copie.† L'original se trouve aux archives de la Société de Saint Vincent de Paul à Paris.
† authentiquée par l'Archevêché de Paris.